

Passer à Windows Vista et MS Office 2007 coûterait 150 millions d'euros à l'éducation

150 millions d'euros, autrement dit 1 milliard de francs, c'est l'ordre de grandeur de ce qu'il en coûterait à l'école française (ou au contribuable, c'est comme vous voulez) si tous les ordinateurs du parc informatique des établissements scolaires devaient adopter le nouveau système d'exploitation Windows Vista et la suite bureautique qui va avec, MS Office 2007.

C'est entre autres choses très intéressantes, ce que j'ai retenu de l'étude *Rôle des états et positions dominantes dans le secteur informatique* qui vient d'être publié et dont je ne saurais trop vous recommander la lecture (voir extrait du communiqué ci-dessous).

Ce document est certes orienté puisqu'il souhaite par là-même faire prendre conscience aux pouvoirs publics de leurs responsabilités dans ce domaine. Mais il est on ne peut plus sérieusement documenté avec de nombreuses références citées et chiffrées.

J'ajoute que :

- Ce prix est l'hypothèse basse de l'étude ! (pour l'hypothèse haute cela avoisine les 200 millions d'euros)
- Ce prix ne tient pas compte du coût matériel engendré par l'opération sachant que ces deux logiciels exigent des ordinateurs puissants et donc récents.
- Ce prix ne tient pas compte du *coût social* lié au fait que les familles risquent alors de s'équiper des mêmes logiciels que l'école de leurs enfants pour être au diapason.

Combien de projets éducatifs libres francophones pourrions nous soutenir avec cette somme-là ? Combien de personnes pourrions-nous former à l'usage des logiciels libres avec cette somme-là ? Combien d'emplois dans le libre francophone éducatif (développement, maintenance, services...) pourrions-nous créer avec cette somme-là ? etc.

Au risque de me répéter voici mon crédo : Les écoles ne devraient pas passer à Windows Vista et MS Office 2007 alors que le système d'exploitation GNU/Linux et la suite bureautique libre OpenOffice.org sont prêts à prendre le relai.

| | Microsoft Windows Vista TTC ¹⁰ | Microsoft Office 2007 TTC ¹¹ | Nombre d'ordinateurs | Coût total |
|--------------|---|---|----------------------|---------------|
| Prix minimum | € 68,92 | € 55,00 | 1 245 000 | € 154 280 400 |
| Prix maximum | € 87,93 | € 66,00 | | € 191 642 850 |

Extrait du communiqué de presse

Bruxelles, le 19 mars 2008

Dans une étude envoyée à plusieurs membres du Parlement européen, la FFII France et l'AsSoLi, Associazione per il Software Libero, mettent en lumière les responsabilités des différents pouvoirs publics dans la perpétuation des positions dominantes dans le marché des technologies de l'information.

L'existence de monopoles dans le secteur informatique et l'abus des positions acquises par les grands éditeurs de logiciel ne datent pas d'hier. Néanmoins, souvent par ignorance ou incompetence, les décideurs politiques continuent à agir contre les intérêts de la collectivité.

Il est important de documenter ces comportements de façon approfondie. C'est le pari que s'est lancé Antonio J. Russo, auteur de l'étude "Le rôle de l'Etat dans la constitution des positions dominantes dans le secteur informatique", dont l'AsSoLi et la FFII France souhaitent aujourd'hui diffuser le travail.

Paolo Didoné, Président de l'Associazione per il Software Libero déclare : « Nous espérons pouvoir sensibiliser les autorités nationales et européennes quant aux dangers des choix politiques effectués jusqu'à présent dans le secteur des TIC. Il est nécessaire aujourd'hui de procéder à un changement radical afin de respecter le principe de liberté d'initiative économique, en favorisant l'économie du logiciel libre et en mettant fin aux aides publiques destinées à renforcer les positions dominantes des principaux éditeurs de logiciel propriétaire. »

Le document expose divers arguments, parmi lesquels on peut souligner :

- la stratégie fiscale de Microsoft et son impact négatif dans la majorité des pays européens ;
- la multiplication des marchés publics hors la loi ;

- le rôle de l'éducation nationale dans le développement d'une hégémonie culturelle ;
- la diminution des emplois chez les grands éditeurs de logiciel propriétaire ;
- le profit excessif dérivé de l'imposition de certains produits aux consommateurs.